Incitations à l’épargne pour des familles à faibles et moyens revenus, États-Unis

Sector(s): Finance

Location: St. Louis metropolitan area in Missouri and Illinois

Sample: 60 agences de H R Block

Target group: Urban population

Outcome of interest: Savings/deposits Take-up of program/social service/healthy behavior

Intervention type: Information Savings Monetary incentives

AEA RCT registration number: AEARCTR-0001201

Partner organization(s): Alfred P. Sloan Foundation, H&R Block, National Science Foundation (NSF), Pew Charitable Trusts

Policy issue

On estime qu’un grand nombre des familles américaines à faibles ou moyens revenus ne dispose pas d’une épargne suffisante pour leur retraite. Les familles dont les revenus sont inférieurs à 40 000 $ sont en général mal couvertes par les cotisations retraites payées par les employeurs et les déductions et autres avantages fiscaux ne suffisent pas à les inciter à cotiser aux *Individual Retirement Arrangements* (IRAs, dispositifs de retraite individuels) car ces ménages sont d’ores et déjà relativement peu imposés. Si la pauvreté parmi les personnes âgées a chuté de 35% à 10% depuis la création de la Sécurité Sociale, ce sont les plans d’épargne individuels, et non la Sécurité Sociale, qui assurent la principale source d’épargne retraite. Une épargne insuffisante peut réduire la capacité de résistance des ménages de retraités en cas de chocs financiers.[1]

Context of the evaluation

Comme alternative aux avantages fiscaux, les incitations gouvernementales du type abondement, peuvent offrir un meilleur moyen pour dynamiser l’épargne pour les ménages à faibles ou moyens revenus. L'État augmente ce système d’abondement, par lequel un pourcentage de l’épargne est complété par le gouvernement sous la forme de dépôts supplémentaires, est indépendant du taux d’imposition personnel et peut, à ce titre, constituer une incitation à l’épargne plus intéressante pour les personnes situées dans les fourchettes d’imposition les plus modestes. Le Saver’s Credit, mécanisme proposant une réduction fiscale à hauteur de 50% maximum des fonds investis dans un plan 401(k) ou IRA, est un autre exemple de programme d’abondement. D’autres contributions par abondement existent également dans le cadre de nombreux plans 401(k) financés par les cotisations patronales, mais aucun de ces plans n’a suscité un engouement notable. Ces programmes semblent présenter un encouragement significatif et des avantages certains pour les familles qui ont désespérément besoin d’épargner pour leur retraite, mais ces familles hésitent encore à investir même lorsque ces programmes sont disponibles.

HR Block offers its clients the option to split their tax refund between their IRA accounts and money for immediate use.

Photo credit: Jonathan Weiss | Shutterstock.com

Details of the intervention

Cette expérience a été menée en collaboration avec HR Block, le premier spécialiste des déclarations de revenus dans le pays. HR Block offre à ses clients la possibilité de scinder leurs remboursements d'impôts et d'en placer une partie sur un compte IRA tout en conservant l'autre partie pour faire face à des besoins immédiats. Les clients qui ont souscrit à ce programme dans 60 sites HR Block du Missouri et de l'Illinois entre le 5 mars et le 5 avril 2005 ont constitué l'échantillon de la présente étude.

Chaque client a préparé sa déclaration fiscale sous forme électronique et s'est vu attribuer aléatoirement l'un des trois taux d'abondement pour leurs cotisations IRA. Lorsqu'un client envisageait le montant qu'il allait cotiser à son compte IRA, il lui était proposé un taux (choisi de manière aléatoire) auquel ses contributions seraient abondées, ce qui était susceptible d'influencer sa décision quant au montant. Un tiers des clients s'est vu proposer un taux d'abondement de 20 %, un autre tiers un taux de 50 % tandis que le reste, à titre de groupe témoin, se voyait proposer un taux d'abondement à 0 %. Ainsi les clients pouvaient-ils recevoir jusqu'à 1000 $ sous la forme de fonds abondés.

Results and policy lessons

Impact sur les cotisations retraite : Plus les taux d'abondement étaient élevés, plus les personnes se sentaient encouragées à participer au compte IRA et à y cotiser à un montant supérieur. Les taux d'adoption furent de 3 % pour le groupe témoin, de 10 % pour le groupe à taux d'abondement à 20 % et de 17 % pour le groupe à taux d'abondement à 50%. Selon le taux d'adoption ci-dessus, les niveaux moyens de cotisation, à l'exclusion des fonds abondés se situaient respectivement à 860 $, 1 280 $ et 1 310 $.

Si l'on inclut les cotisations d'abondement, les dépôts moyens des comptes IRA proposant les taux d'abondements à 20 % et 50 % s'avéraient de 5 à 11 fois supérieurs aux dépôts sur les comptes sans abondement.

Les effets ont été particulièrement notables pour les déclarants mariés et se sont avérés sensiblement plus importants que les effets constatés avec les plans 401(k) financés par le gouvernement ou les employeurs. La combinaison des incitations financières, de l'assistance pour les déclarations de revenus et la possibilité d'utiliser une partie du remboursement d'impôts à des fins d'épargne pourraient améliorer l'efficacité des incitations fiscales fédérales et la volonté des ménages de cotiser sur un compte-épargne retraite.

[1], National Bureau of Economic Research (NBER), "Social Security and Elderly Poverty," http://www.nber.org/aginghealth/summer04/w10466.html. (consulté le 5 août, 2009).

Duflo, Esther, William Gale, Jeffrey Liebman, Peter Orszag, and Emmanuel Saez. 2006. "Saving Incentives for Low-and Middle-Income Families: Evidence From a Field Experiment with H&R Block." The Quarterly Journal of Economics 121(4): 1311-46.